

Rencontre du comité exécutif du conseil multidisciplinaire transitoire

Projet ou Approuvé

	Nom des personnes	Présent	Absent
<p>Réunion tenue le : Mercredi 5 avril 2016 de 14 h 00 à 16 h 30</p>	M. Yvan Gendron Président-directeur général du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	✓	
<p>Lieu : HMR – Pavillon Rachel-Tourigny – 3^e étage – Grande Aile – Salle 3101</p>	M. Sylvain Lemieux Directeur des services multidisciplinaires du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	✓	
<p>Ordre du jour</p>	M. Martin St-George Représentant du CM du CSSS Lucille-Teasdale	✓	
<p>1. Ouverture de la réunion;</p>	M. Sylvain Dubé Porte-parole et représentant du CM de l'Hôpital Santa-Cabrini	✓	
<p>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;</p>	Mme Émilie Mercier Secrétaire et représentante du CM de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont	✓	
<p>3. Adoption du compte rendu du 16 mars 2016;</p>	M. Guy Jolicoeur Remplaçant de Madame Carole Vacher, représentante du CM du CSSS de St-Léonard et de St-Michel	✓	
<p>4. Affaires déroulantes :</p>	Mme Marta Grzegorzcyk Représentante du CM de l'Institut Canadien-Polonais du Bien-être	✓	
<p>4.1. Professionnels du CIUSSS dans les GMF;</p>	Mme Louise Soucy Représentante du CM de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal	✓	
<p>4.2. Programme de bourses de l'HMR;</p>	Mme Audrey Trottier Agente administrative	✓	
<p>4.3. Assemblée générale et Élections.</p>	Mme Sylvie Martel Invitée, Directrice adjointe aux services multidisciplinaires, volet pratiques professionnelles	✓	
<p>5. Mot du PDG;</p>	Mme Nancy Beaulieu Représentante du CM du CSSS Pointe-de-l'Île	✓	
<p>6. Nouvelles de la DSM;</p>			
<p>7. Nouvelles de l'ACMQ;</p>			
<p>8. Assemblée générale</p>			
<p>8.1. Organisation;</p>			
<p>8.2. Avis de convocation;</p>			
<p>8.3. Liste des membres</p>			
<p>9. Processus électoral</p>			
<p>9.1. Nomination du président et secrétaire;</p>			
<p>9.2. Composition du comité exécutif;</p>			
<p>9.3. Organisation.</p>			
<p>10. Bilan annuel;</p>			
<p>11. Inscription – ordres professionnels;</p>			
<p>12. Varia;</p>			
<p>13. Fermeture de la réunion :</p>			

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/délai
1.	Ouverture de la réunion	La réunion débute à 14 h 00 sans les membres de la direction.	
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Monsieur Martin St-George, appuyée par Madame Louise Soucy et adoptée à l'unanimité par les représentants. L'ordre des points est modifié puisque les membres de la direction ne sont pas encore présents.	
3.	Adoption du compte rendu du 16 mars 2016	Le compte rendu de la dernière rencontre est proposé par Monsieur Martin St-George et est appuyé par Madame Nancy Beaulieu. Le compte rendu est adopté sans modification et à l'unanimité.	
4.	Affaires déroulantes :		
4.1.	Professionnels du CIUSSS dans les GMF	Suggestion des membres d'une rencontre d'information pour la mise à niveau des connaissances pour que les membres puissent répondre adéquatement aux questions demandées par les professionnels et transférer l'information adéquatement.	
4.2.	Programme de bourses de l'HMR	<p>Les récipiendaires du programme de Bourses d'études, de perfectionnement et de rayonnement pour les membres de l'installation HMR sont maintenant connus. Il s'agit de deux membres du service de réadaptation – DSM (physiothérapeutes) et du laboratoire de diagnostic moléculaire – Biologie médicale (biochimiste et spécialiste en sciences biologiques). 2 bourses de 2500\$ et 2 bourses de 1000\$ ont pu être offertes grâce au soutien de la Fondation de l'HMR.</p> <p>Émilie Mercier souhaite voir ce projet se poursuivre l'an prochain, de même que le déployer aux autres installations en développant des partenariats avec les différentes fondations.</p>	
4.3.	Assemblée générale et Élections	Sera discuté aux points 8 et 9.	
7.	Nouvelles de l'ACMQ	<ul style="list-style-type: none"> • Mention de la création de la nouvelle Table des DSM qui regroupera 35 CIUSSS et qui fût créée suite aux pressions effectuées par l'ACMQ; • Plusieurs changements surviennent au niveau de l'exécutif. Les représentants s'inquiètent par rapport à la priorisation des projets actuels et des projets antérieurs; 	

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/délai
		<ul style="list-style-type: none"> Mention de la déception des représentants envers l'ACMQ. ***Arrivée de Monsieur Lemieux et Monsieur Yvan Gendron*** 	
5.	Mot du PDG	<ul style="list-style-type: none"> Discussion de la 1^{ère} rencontre du comité stratégique de l'informatisation du CIUSSS sur le déploiement d'OACIS. Le Plan de déploiement est à venir par le Ministère d'ici 1 mois. Explication de la publication du bulletin de l'évaluation des bâtiments et de la cote obtenue par l'HMR. En résumé, environ 50 % des bâtiments de l'Hôpital ont été classés E. La cote sera jugée par le Ministère. Nouveau projet à venir; Mention des questionnements reçus en lien avec l'intégration des professionnels en GMF. Discussions en cours sur la généralisation des pratiques ainsi que des transferts. Informations supplémentaires à venir; Question en lien avec le processus de sélection de candidats pour le poste de PDGA. La sélection sera faite en CA le 21 avril 2016. 	<p>Plan de déploiement d'OACIS à venir</p> <p>Nouveau projet de rénovation à venir</p> <p>Embauche du prochain PDGA à venir</p>
6.	Nouvelles de la DSM	<ul style="list-style-type: none"> Intégration des professionnels dans les GMF : Mention des inquiétudes de la part des professionnels par rapport à l'objectif qui doit être atteint, soit le transfert des professionnels sans impact pour la clientèle. Il souligne de l'excellente collaboration entre les GMF et le CIUSSS dans ce chantier. Stages : Aucun changement n'a été effectué pour le moment. Les responsables de stage devront donc se baser sur l'ancienne façon de faire. Une rencontre aura lieu entre les directions (DSM, DEU, DRHCAJ) pour déterminer le processus ainsi que pour centraliser les demandes et les façons de faire. Chantiers de transformation : Chantiers de la santé physique et de la transformation clinique en cours. Les activités seront reprises dans une vision du CIUSSS. Au niveau des pratiques de travail, de nouveau comité apparaîtront et ce afin d'encadrer les pratiques professionnelles. Plan de développement des compétences : Lors de la prochaine rencontre de travail la DRHCAJ viendra présenter les nouvelles structures aux représentants. 	

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/délai
8.	Assemblée générale		
8.1.	Organisation	<p>Retour sur la préparation de l'assemblée générale.</p> <ul style="list-style-type: none"> • But : Déployer le 25 avril 2016 une assemblée générale qui permettra de procéder à l'adoption des règlements de régie interne et ainsi permettre d'enclencher les élections; • Présentation : Visio-conférence sur 3 sites (HMR, HSCO et IUSMM); • Déroulement de l'assemblée générale : Pour s'assurer du bon déroulement de l'assemblée générale, les membres iront, deux par deux, sur chacun des sites pour s'assurer du bon déroulement. 	
8.2.	Avis de convocation	<p>Monsieur Guy Jolicoeur propose l'adoption de la résolution «Avis de convocation à la première assemblée générale spéciale du CM du CIUSSS EMTL» (cf. annexe) et Madame Émilie Mercier appuie celle-ci.</p> <p>L'avis sera envoyé par courriel et sur l'intranet (onglet événements et page CM). Une mention sera également dans le bulletin d'information du CM.</p> <p>Une demande de libération des membres est effectuée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Libération pour présence : 60 minutes (payées par le gestionnaire); • Libération pour déplacements : au besoin, jusqu'à 30 minutes avant et après l'AG (payées par le gestionnaire); <p>Compte de dépense pour déplacements (kilométrage et stationnement) payé par le gestionnaire → considérant que la plupart des membres seront de l'installation même et qu'on encourage le co-voiturage, on estime à maximum une 30aine de réclamation (600\$).</p> <p>La direction approuve la demande.</p>	
8.3.	Liste des membres	<p>La liste des membres doit être publiée 10 jours avant l'assemblée générale et les modifications seront acceptées jusqu'au jeudi 21 avril. Les personnes ne figurant pas sur la liste des membres faire partie du quorum, ni exercer un droit de vote.</p>	
9.	Processus électoral		
9.1.	Nomination du président et secrétaire	<p>Les représentants ont fait la demande à la DSM afin d'avoir une personne libérée de la DSM pour combler le rôle de secrétaire d'élections. Mme Martel confirme que madame Josée Collette, représentante de la DSM, assurera cette fonction. Le projet</p>	

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/délai
		de résolution ainsi amendée, la résolution «Nominations du président et du secrétaire» (cf. annexe) est proposée par Monsieur Lemieux et appuyée par Madame Nancy Beaulieu.	
9.2.	Composition du comité exécutif	<p>Tous les postes étant vacant puisque nous sommes à l'an 1, tous les membres sont éligibles sans restriction. Par contre, une discussion a lieu quant à la description de la représentativité et composition du comité exécutif dans le règlement de régie interne, particulièrement quant à l'article 3.1 : [...] «le CECM est formé d'au moins 3 personnes titulaires de postes comportant des titres d'emploi différents» [...] «aussi être représentatives des différents programmes de l'établissement. Pour autant que les programmes soient représentés, il faut favoriser la participation de représentants des différentes installations et de domaines d'activités variés» [...].</p> <p>La notion de programmes n'est pas définie et donc pas claire pour les représentants et le président d'élections. MM Lemieux et Gendron discutent de cet aspect et concluent que «programme» réfère aux directions (SAPA, jeunesse, santé mentale-dépendance, DI-TSA-DP, DSP, DSM, DSI, DEU, DR, DQEPE, DRHCAJ).</p>	
9.3.	Organisation	<p>Les représentants ont établi un échéancier, selon les indications du règlement de la régie interne en considérant que la période de mise en candidature est débutée le lendemain de l'AGS du 25 avril :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nomination président et secrétaire d'élections (45 jours calendrier avant élections) → 5 avril par résolution lors de la rencontre du CECM; • Publication de la liste des membres pour les élections (45 jours calendrier avant élections) → lundi 11 avril; • Contestation de la liste des membres (jusqu'à 10 jours après la publication de la liste) → jusqu'au jeudi 21 avril; • Avis d'élection (30 jours avant élections) → mardi 26 avril; • Réception bulletin de candidature (10 jours avant élection) → lundi 16 mai; <p>Élections → jeudi 26 mai.</p>	
10.	Bilan annuel	Le CECM a reçu deux demandes, légèrement différentes avec deux dates de tombée, de la part de la DRHCAJ et de la DQEPE. Émilie Mercier fera le suivi requis et les représentants assureront sa ou ses complétions par la suite.	
11.	Inscription – ordres professionnels	<p>Les représentants apportent à la direction leurs questionnements et les informent du mécontentement vécus par certains de leurs membres quant à la procédure de vérification d'inscriptions aux ordres professionnels.</p> <p>1. Le délai pour donner la preuve était très court;</p>	

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/délai
		<p>2. Les mécanismes sont très différents selon les ordres, laissant ainsi peu de flexibilité aux membres face aux exigences du CIUSSS;</p> <p>3. Le ton utilisé, lors des correspondances et des discussions, de la part de certains gestionnaires était discutable</p> <p>La direction informe les représentants que cette problématique leur a déjà été apportée et que de actions ont été effectuées pour améliorer le processus de vérification.</p>	
12.	Fermeture de la rencontre	L'ordre du jour étant écoulé, la réunion se termine à 16h10.	



Comité exécutif
du conseil multidisciplinaire transitoire

Résolution adoptée en
CECM le 5 avril 2015

Objet : Avis de convocation à la première assemblée
générale spéciale du CM du CIUSSS EMTL

Date : 5 avril 2016

ATTENDU que selon, l'article 229 de la LSSSS, le conseil peut adopter des règlements concernant sa régie interne, la création de comités et leur fonctionnement ainsi que la poursuite de ses fins. Ces règlements sont approuvés par résolution des membres du conseil multidisciplinaire et entrent en vigueur après avoir été approuvés par le conseil d'administration ;

ATTENDU que les règlements de régie interne ont été préalablement adoptés par le Conseil d'administration du CIUSSS EMTL le 11 février 2016 telle que stipule la résolution no 400 suivante :

D'adopter le règlement révisé produit par le ministère de la Santé et des Services sociaux sur la régie interne du conseil multidisciplinaire du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal, tel que déposé par le président directeur général lors de la séance du 11 février 2016;

De prévoir que le règlement entrera en vigueur lors de son adoption par l'assemblée des membres du conseil multidisciplinaire, étant entendu que tout changement au règlement devra être proposé au ministère de la Santé et des Services sociaux. Par la suite, les modifications au règlement devront être soumises au conseil d'administration pour adoption;

ATTENDU qu'une première assemblée générale du CM du CIUSSS EMTL doit être tenue afin de procéder à la résolution de règlements de régie interne par ses membres ;

ATTENDU qu'une assemblée générale spéciale du conseil peut être convoquée sur demande par résolution du CECM, du président du conseil ou du président-directeur général, tel que stipulé par l'article 4.5 des règlements sur la régie interne ;

ATTENDU que le CECM fixe la date, l'heure et le lieu de toute assemblée du conseil après en avoir convenu avec la direction générale.

ATTENDU que dans le cas d'une assemblée générale spéciale, un délai d'au moins cinq (5) jours ouvrables suffit, tel que stipulé par l'article 4.6 des règlements sur la régie interne ;

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité :

De convoquer les membres du conseil multidisciplinaire à une première assemblée générale spéciale pour adoption des règlements de régie interne lundi le 25 avril 2016 de 12h30 à 13h30 via visioconférence à l'Institut en santé mentale de Montréal, à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont et à l'Hôpital Santa Cabrini. L'avis de convocation sera distribué et affiché, selon les modalités prévues aux règlements de régie interne, au plus tard le 18 avril 2016.

ANNEXE 2



Comité exécutif du conseil multidisciplinaire transitoire

Résolution adoptée en
CECM le 5 avril 2015

Objet : Nominations du président et du secrétaire
d'élections

Date : 5 avril 2016

ATTENDU que le CECM détermine annuellement la date de la tenue de l'élection des membres au CECM, tel que le stipule l'article 4.14.1 des règlements de régie interne, et que cette date est le jeudi 26 mai 2016 ;

ATTENDU qu'au plus tard quarante-cinq (45) jours avant la date de l'élection, le CECM nomme, par résolution, un président d'élection et un secrétaire d'élection. Il n'est pas nécessaire que ces personnes soient membres du conseil et ils ne peuvent voter ni être candidats à l'élection pour laquelle ils agissent en qualité d'officiers d'élection, tel que le stipule l'article 4.14.1 des règlements de régie interne ;

ATTENDU que monsieur Steeve Gauthier, infirmier et chef de l'unité 4AB de l'HMR, de même que président sortant du conseil des infirmiers et infirmières de l'HMR, a confirmé son intérêt pour combler le rôle de président d'élections ;

ATTENDU que madame Josée Collette, cadre à la DSM, a été désignée et libérée par la DSM à la demande du CECM transitoire pour combler le rôle de secrétaire d'élections ;

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité :

De nommer monsieur Steeve Gauthier et madame Josée Collette, respectivement président et secrétaire d'élections pour le premier processus électoral du CM du CIUSSS de l'EMTL.